



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

population

Question écrite n° 56211

Texte de la question

M. Nicolas Perruchot appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité à propos de la population agricole du département de Loir-et-Cher. Il souhaite connaître l'évolution démographique de cette population ces dernières années.

Texte de la réponse

Selon les résultats de l'enquête sur la structure des exploitations en 2003, on dénombre 3 900 exploitations agricoles dans le Loir-et-Cher. Les trois quarts de cet ensemble, soit 2 900 unités, sont dites « professionnelles », c'est-à-dire que leur dimension économique est équivalente à celle de la production d'au moins 12 hectares de blé, et que le travail qui leur est fourni est au moins celui d'une personne occupée à trois quarts de temps. On comptait 4 500 exploitations en 2000 (3 200 exploitations professionnelles) et 8 900 en 1988 (5 600 exploitations professionnelles). Le rythme de diminution des exploitations du Loir-et-Cher, professionnelles ou non, a donc diminué depuis 2000, mais il reste supérieur à celui de l'ensemble des exploitations françaises. Entre 2000 et 2003, le nombre des exploitations professionnelles a diminué de 2,7 % par an dans le Loir-et-Cher, et de 2,3 % par an dans l'ensemble des départements français. Le mouvement des actifs permanents suit celui des exploitations. Hormis salariés saisonniers ou occasionnels, 7 900 personnes travaillent en 2003, à temps plein ou partiel, sur l'ensemble des exploitations, dont 6 600 sur les exploitations professionnelles. On en comptait 9 000 en 2000 et 18 000 en 1988. Cette population est constituée pour 80 % par des actifs familiaux. L'effectif des conjoints d'exploitants est celui qui diminue le plus vite. Cette baisse affecte surtout les jeunes femmes, qui sont plus souvent issues de milieu non agricole et travaillent à l'extérieur. Par ailleurs, on compte 1 400 emplois de salariés permanents non familiaux, en quasi-totalité sur les exploitations professionnelles. Leur effectif a décliné moins vite que celui des actifs familiaux : 3,4 % en moyenne entre 2000 et 2003 contre 4,5 % pour les actifs familiaux. Les actifs permanents ne travaillent pas tous à plein temps : 58 %, soit 4 600 personnes en 2003. Toutefois, 53 % seulement de ces actifs étaient à plein temps en 2000. Plus des deux tiers des chefs d'exploitation et coexploitants, comme des salariés permanents non familiaux sont à plein temps. Le travail familial fourni aux exploitations équivaut à 4 700 personnes occupées à plein temps pendant une année. S'y ajoute le travail des salariés permanents non familiaux, soit 1 200 personnes équivalents-temps plein supplémentaires. La quantité de travail apportée aux exploitations du Loir-et-Cher est restée stable entre 2000 et 2003 : 1,8 actif en moyenne par exploitation et 2,2 actifs en moyenne par exploitation professionnelle.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Perruchot](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56211

Rubrique : Démographie

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2005, page 653

Réponse publiée le : 1er mars 2005, page 2169